

$$\begin{array}{r} 5242 \\ \hline 108 \end{array}$$

Marchand

Quimper

23 avril 1929.

Madame,

Comme suite à votre lettre du 20 avril courant, nous avons l'honneur de vous renvoyer, en même temps que la présente, la photographie que vous nous avez communiquée par votre lettre du 1^{er} juin 1928. Il n'entre pas dans nos intentions d'acquérir le dessin que vous nous proposez.

Nous vous remercions néanmoins de votre communication et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Conservateur en chef,

à Madame Marchand

Avenue de la Gare, 35,

Quimper (Finistère)

Quimper 20-4-29

Monsieur le conservateur,

Le 1^{er} juin de l'année dernière, je vous ai proposé, en vous envoyant la photographie, une étude au crayon de votre compatriote le peintre Alfred Steuens.

Ce tableau représente ^{un} affalé et a une dédicace, pour son fils Léopold, signée par l'auteur.

Mon père, qui habite un département voisin, m'a dit dernièrement qu'il avait reçu une lettre de vous indiquant que vous ne pourriez acheter le tableau au prix demandé de 5000 fr.

Je vous serais obligée de vouloir bien me retourner la photographie que je vous ai envoyée en m'indiquant le prix que vous consentiriez à mettre dans cet achat.

pas?

4
Inutile de vous dire que vous pourrez
soudain^{faire} examiner ce dessin, qui m'appartient,
à mon domicile, en me prévenant à
l'avance -

Veuillez avoir l'obligeance de répondre
à l'adresse ci dessous et agréer, Monsieur
le conservateur, l'assurance de mes sentiments
les plus distingués -

L. Marchand

Mme Marchand 35 avenue de
la gare Quimper (Finistère) France

Bruxelles, le 8 juin 1928.

A.L.

Monsieur,

Comme suite à votre lettre du 1 juin, j'ai l'honneur de vous faire savoir que le dessin que vous voulez bien nous offrir en vente n'est pas de nature à intéresser nos collections, étant donné surtout le prix que vous désirez en obtenir.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur Marchand

Avenue de la Gare, 35,

Quimper (Ministère)

France.

M^{me} Marchand
39. Avenue de la gare
Quimper (Finistère. France)

1^{er} juin 1928

Monsieur,

Mon père, qui était avoué à Quimper, a reçu, en 1900 en paiement d'honoraires de 1000 francs, un crayon d'Alfred Stevens que nous désirons vendre actuellement. Sachant que le musée de Bruxelles contient beaucoup de ses œuvres, je me suis demandé si vous ne seriez pas acheteur de ce tableau, dont je vous envoie la photographie.

Le tableau a une dimension de 0^m 92 x 0^m 74, il représente un athlète et a une dédicace d'Alfred Stevens à son fils Léopold, en souvenir de sa jeunesse et de ses études académiques. Cette dédicace est du 22 août 1886, c'est une étude d'après nature.

Pensant que ce crayon pourrait vous intéresser, puisque la peinture est votre compatriote et qu'il serait mieux placé à Bruxelles qu'en Bretagne, je vous le propose et, si vous n'en voulez pas, je vous prie de m'indiquer un collectionneur ou un musée, à qui il pourrait être offert.

Je suis très embarrassé pour vous en fixer le prix et

Je vous prie, si vous le pouvez, de le faire examiner soit par
le conservateur du musée de ma ville, soit par quelque peintre
de parage d'ici notre région.

Avec la dépréciation actuelle de l'argent français qui vaut
cinq fois moins cher qu'avant guerre, la somme de 1000⁺
de mon père, en contre partie de laquelle le tableau a
été donné, vaudrait actuellement 5000⁺ soit, si mon calcul
est exact, 1408 belga au cours du change de 350⁺ les
100 belga.

Vous serez bien aimable de m'indiquer si ce prix vous convient,
si non, veuillez m'en proposer un. et, en tous cas, me retourner
la photographie.

Recevez, monsieur, l'assurance de mes sentiments
les plus distingués.

L. Marchand